

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/ 56/S/2018-2019
POUR LA FOURNITURE DE CONNEXIONS ENTRE LE SIEGE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE SECURITE SOCIALE DU BURUNDI (I.N.S.S.) ET SES AGENCES
ET BUREAUX DISTANTS.**

Date de publication : 06 / 03 / 2019

Date d'ouverture des offres : 02 / 04 / 2019

1. Objet.

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture de connexions entre son Siège et ses Agences et Bureaux distants (transmission nationale).

2. Financement du marché.

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2018-2019.

3. Spécification du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est en un seul lot :

-Fourniture de 7 connexions permanentes dédiées d'une capacité de 1 Mbps chacune entre le Siège de l'INSS et ses 6 Agences et 1 Bureau situé à l'API (transmission nationale).

-Fourniture d'une connexion permanente dédiée de 10 Mbps entre le Siège de l'INSS et 1 Bureau situé à l'Avenue des paysans, en zone ROHERO, à BUJUMBURA (transmission nationale).

L'installation des liaisons pour la fourniture des connexions est à exécuter dans un délai maximum de 15 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive du marché et la durée du contrat de fourniture des connexions est de 12 mois à partir de la date de début effectif de connexions.

4. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Les associations sans but lucratif (ASBL) ne sont pas éligibles pour ce marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 9526, contre versement de **VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS (25.000 FBU)** sur le compte n° 1121/005 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'INSS et **VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS (25.000 FBU)** sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB). Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service informatique, au premier étage bureau n° 119 ou 120. **Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission** type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise effective des offres.

6. Présentation de l'offre.

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres en un seul lot et les présenter en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés pour chaque offre.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de **NEUF CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (900 000 FBU)** établi selon le modèle en annexe.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, bureau n° 013 ; Tél : 22269508 ou 22269544 au plus tard le 02.../04./2019 à 9 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 02.../04./2019 à 9 heures.

¹ Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, bureau n° 013, Tél : 22269508 ou 22269544.

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.



9. Séance d'ouverture des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, **le 02.10.2019 à 14 Heures**. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture.

Tous les soumissionnaires présents ou leurs représentants doivent signer leur présence.

10. Critères de qualification.

Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité;
- L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi et en cours de validité;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce en cours de validité ;
- Une copie de statuts juridiques (personne morale);
- Une copie de diplôme certifiée conforme à l'original du chef de projet et le CV signé par lui-même ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- En cas de groupement, un acte de groupement notarié de rester solidaire durant toute la période de l'exécution du contrat ;
- Le registre de commerce (copie) ;
- Déclaration de non conflit d'intérêt ;
- Le certificat d'exploitation (ou licence d'exploitation)

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
- Le délai d'exécution.

N.B : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents exigés cités aux Points a) et b) entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse Conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.



- Capacité juridique de l'entreprise ;
- Capacité technique de l'entreprise ;
- Capacité technique du Chef du projet aligné ;
- Montant de l'Offre financière.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement et techniquement et évaluée **la mieux disante**.

12. Adresse.

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269508 ou 22269544.

Bujumbura, le 25 / 02 / 2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS


Emmanuel MIBURO

Général Major

